

Une adresse pour chacun – Un message pour le monde

Le livre blanc



UPU UNION
POSTALE
UNIVERSELLE





«**Le développement urbain**, la croissance économique et la prestation de services de base sont indissociables de l'existence de systèmes d'adressage efficaces, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

J'espère que les gouvernements des Pays-membres et d'autres institutions partout dans le monde s'engageront en faveur de cette initiative visant à améliorer les infrastructures d'adressage, qui, à leur tour, favorisent le respect des droits de l'individu et la création de villes durables. Le moment est venu d'agir.»

Professeur Anna Tibaijuka,
Ministre du développement des terres, du logement et des établissements humains de la Tanzanie (Rép. unie),
Ambassadrice spéciale pour l'initiative «Une adresse pour chacun – Un message pour le monde»

Handwritten signature of Anna Tibaijuka in black ink.

«Un réseau d'adressage de qualité doit être considéré comme un élément essentiel de l'infrastructure socioéconomique d'un pays, dans la mesure où il améliore non seulement les services publics mais **facilite aussi le commerce et les échanges et, par là même, le développement national.**

Vu la mesure dans laquelle les adresses peuvent améliorer la vie de chacun, je suis convaincu de la nécessité de sensibiliser les gouvernements à cette question d'importance mondiale.»

Edouard Dayan
Directeur général
Bureau international
Union postale universelle
(UPU)

Handwritten signature of Edouard Dayan in white ink.



Taudis à Karial, Dacca, Bangladesh

Résumé analytique

Une infrastructure d'adresses est un bien public essentiel. Les adresses facilitent la prestation des services publics et privés, améliorant ainsi l'efficacité des services de secours et d'urgence en cas d'épidémie ou de catastrophe naturelle, par exemple, et elles favorisent d'une manière générale le développement social et économique. Les effets bénéfiques des adresses s'étendent au-delà des frontières, contribuant au bien-être de la population mondiale. Une infrastructure d'adresses peut ainsi servir de base pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement d'autres objectifs mondiaux.

Lorsqu'elles sont intégrées dans l'infrastructure nationale, les adresses contribuent à l'établissement de l'identité sociale et juridique. Dans son rapport intitulé «*Making the Law Work for Everyone*», la Commission pour l'habilitation juridique des pauvres indique que quatre milliards de personnes sont exclues de l'état de droit. Selon ce rapport, une grande majorité de ces personnes ne peuvent pas jouir pleinement de leurs droits de citoyens parce que, dans bien des cas, elles n'ont pas d'identité. L'identité d'une personne étant souvent liée à la possession d'une adresse, diverses organisations des Nations Unies et d'autres organisations internationales appuient

les initiatives visant à renforcer les infrastructures nationales d'adresses.

Depuis 1999, l'Union postale universelle aide les autorités nationales à évaluer leurs besoins en matière d'adressage et à élaborer des spécifications et des méthodes de diffusion des adresses visant à garantir l'interopérabilité des adresses au niveau international. En 2009, l'UPU a lancé une initiative ambitieuse, «Une adresse pour chacun – Un message pour le monde». Celle-ci a reçu le plein appui du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, présidé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon. L'objectif est de créer des synergies entre les acteurs internationaux et de tenter de résoudre les nombreux problèmes qui se posent dans le domaine de l'adressage. Le succès de cette initiative repose sur l'engagement des autorités nationales, la création de synergies entre les pays et les organisations au niveau international et l'appui des secteurs public et privé.

Le présent livre blanc vise à sensibiliser les dirigeants politiques à l'importance des réseaux d'adresses. Il est accompagné d'une déclaration solennelle qui a pour but d'inciter les gouvernements à s'engager à promouvoir des politiques

permettant de renforcer l'infrastructure nationale d'adresses. Elaboré en coopération avec plusieurs organisations des Nations Unies et d'autres partenaires, ce livre blanc analyse les aspects théoriques et pratiques sous un angle nouveau et met en avant la nécessité de mieux comprendre le rôle de l'infrastructure d'adresses dans le développement social et économique. Il a pour objet d'aider les gouvernements à conceptualiser le problème de l'adressage, afin que le but d'une «adresse pour chacun» puisse être atteint.

Infrastructure d'adresses – Bien mondial

Les sociétés sont constituées de manière à assurer le bien-être de tous leurs membres, et ce bien-être repose sur la fourniture de certains éléments essentiels ou biens publics. Deux éléments fondamentaux distinguent les biens publics des biens privés: l'accès universel et l'usage collectif. Ainsi, les biens publics peuvent être utilisés sans pour autant que leur disponibilité ou leur utilisation par d'autres ne soient limitées.

Puisque le lien entre les différents usages, avantages et modes de fourniture ne peut pas être clairement identifié, les droits de propriété sur les biens publics ne sont pas clairement définis, ce qui constitue une différence fondamentale par rapport aux biens privés. Dans une économie de marché, la fourniture de biens publics, tels que la paix et la sécurité nationales, ne peut donc pas être assurée de manière efficace. Un système national de sécurité, par exemple, est un «bien public pur», car il protège tous les habitants d'un pays, sans exception, et sa couverture ne peut pas être réduite par une augmentation du nombre d'habitants. Il en va de même pour l'infrastructure d'adresses.

Du fait de la mondialisation, l'importance des biens publics dépasse de plus en plus les frontières nationales. Ces biens mondiaux sont définis sur la base d'une coopération, d'un consensus et de conventions au niveau international, comme c'est le cas pour les Objectifs du millénaire pour le développement, et l'infrastructure d'adresses joue un important rôle de facilitation à cet égard.

Il ne fait aucun doute que l'adressage – le réseau de noms de rue et de numéros de bâtiment – constitue un élément indispensable au bon fonctionnement des sociétés. Si une adresse isolée ne peut pas être considérée comme un bien public, l'infrastructure nationale d'adresses, dont elle fait partie, constitue un bien public essentiel. De plus, en raison de leur compatibilité avec les systèmes internationaux, les réseaux d'adressage peuvent être qualifiés de «biens publics mondiaux». Grâce à l'infrastructure d'adresses, les citoyens peuvent exercer leurs droits et remplir leurs devoirs aux niveaux local et international, et les entreprises peuvent accéder aux marchés. Tous les citoyens, indépendamment de leur niveau social, devraient donc bénéficier d'un accès équitable à l'infrastructure d'adresses, afin que l'on puisse tirer pleinement profit des avantages sociaux et économiques qu'elle procure aux niveaux local, national et international.

Avantages des adresses sur le plan pratique

La mise en œuvre de politiques nationales d'adressage est souvent entravée par la nécessité de répondre à des besoins politiques plus immédiats. Toutefois, en fournissant une base de connaissances essentielle pour la prise de décisions éclairées et de mesures pertinentes, les adresses contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'autres politiques nationales d'importance critique.

Gouvernance

L'identification des citoyens, le renforcement de l'État de droit, l'accroissement de la participation aux élections et la prestation de services de cyber-administration, auxquels contribue l'infrastructure d'adresses, constituent les caractéristiques d'une bonne gouvernance. Sans adresse, il est plus difficile d'obtenir le statut de résident et, par là même, d'avoir accès aux services publics et aux institutions, et de jouir des droits attachés à la qualité de citoyen. Il en va de même pour l'accès à la démocratie. Grâce aux adresses, les individus peuvent s'inscrire sur les listes électorales, et les



Busan, Corée

pouvoirs publics peuvent répartir et cartographier les circonscriptions électorales et la population, ce qui favorise l'élaboration de politiques adéquates et la transparence.

Urbanisme et gestion urbaine

Au cours des dernières décennies, les pays en développement ont connu une explosion de la migration des zones rurales vers les zones urbaines, qui a posé de nombreux problèmes aux gouvernements. Ce phénomène a entraîné le développement de zones d'habitat spontané qui, selon certaines estimations, renferment un tiers de la population urbaine dans les pays en développement. Ces zones, caractérisées par la faiblesse de leurs infrastructures, sont habitées par les citoyens pauvres qui n'ont pas accès aux services de base, tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Les adresses permettent de cartographier des zones souvent négligées et constituent une plate-forme pour la collecte de données de recensement vitales et la planification des infrastructures.

Migration et intégration sociale

Dans les zones isolées et caractérisées par l'exclusion, les adresses favorisent la paix et la

cohésion sociale en facilitant les échanges entre les communautés et l'Etat. En outre, l'identification des sites importants du point de vue culturel peut susciter un sentiment d'appartenance à une culture commune et, par là même, garantir la préservation des sites considérés. Plus important encore, le fait de vivre dans une zone dépourvue d'adresses entrave l'accès à l'emploi dans le secteur formel et à une éducation de qualité. Dans les pays dépourvus d'infrastructure d'adresses, de nombreuses entreprises ne peuvent pas être enregistrées parce qu'elles ne disposent pas des informations nécessaires à cet effet, y compris une adresse. Elles sont donc forcées de rester dans le secteur informel et n'ont pas accès au financement, aux services bancaires ou à d'autres types d'aide, et ne sont pas soumises à l'impôt.

Sécurité

Le développement sur le territoire national de zones non identifiées et inaccessibles favorise la criminalité, l'insécurité et la violence, et contribue à l'internationalisation du crime organisé, ce qui a des effets néfastes aux niveaux national et mondial. Les données spatiales, y compris les adresses, fournissent aux pouvoirs publics les moyens d'identifier, de localiser et d'atteindre

les populations marginalisées, en vue de leur intégration dans la société.

Politiques économiques et commerciales

Lorsqu'elles sont liées à la gouvernance, au droit, aux politiques sociales et à la planification, les adresses contribuent à la protection des investissements au profit des particuliers et du secteur privé. En créant des conditions favorables aux transactions dans les secteurs public et privé, une infrastructure d'adresses adéquate a un effet bénéfique sur les politiques économiques et commerciales, car elle facilite le transfert des biens et des services des producteurs aux consommateurs aux niveaux national et international. Cela est particulièrement vrai pour les entreprises du secteur postal, qui profitent énormément de la multiplication des points de distribution ainsi que de la possibilité d'atteindre davantage de clients et d'assurer un service véritablement universel.

Information et technologie

L'accès universel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) fait partie des Objectifs du millénaire pour le développement. Il reste cependant des obstacles à cet accès ainsi qu'au développement des réseaux. Les adresses continuent de jouer un rôle important à cet égard, en tant que moyen de communication universel entre les citoyens et l'Etat. L'infrastructure d'adresses permet de promouvoir les TIC de trois manières: 1) en servant de base pour la création d'autres systèmes; 2) en constituant un système d'information complémentaire; 3) en permettant de remplacer des systèmes de haute technicité dont la répartition n'est pas forcément uniforme.

Viabilité écologique et gestion des risques et des catastrophes naturelles

A mesure que les villes se développent, des efforts doivent être déployés pour assurer leur viabilité du point de vue écologique et renforcer leur capacité d'adaptation en cas de catastrophe. Les villes qui se développent au-delà des limites fixées empiètent souvent sur des écosystèmes fragiles, ce qui accroît leur vulnérabilité face aux maladies et aux catastrophes naturelles. L'infrastructure

d'adresses peut faciliter la cartographie et l'évaluation des zones à risque et des ressources nationales, grâce à l'identification et à la localisation des zones et des populations vulnérables. Par ailleurs, la mise en place d'un système comprenant des parcours clairs, des panneaux de rue et des maisons identifiables, grâce à un adressage approprié, facilite l'élaboration de stratégies pratiques pour la distribution des biens et des services en cas de catastrophe naturelle ou d'épidémie.

Partenaires de l'initiative

Huit organisations internationales (Organisation internationale de normalisation (ISO), EUROpean ADDRESS INFRASTRUCTURE (EURADIN), ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Union africaine (UA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Union internationale des télécommunications (UIT) et Banque mondiale) et cinq pays (Corée (Rép.), Costa-Rica, Danemark, Inde et Tanzanie (Rép. unie)) ont contribué au présent livre blanc en décrivant les problèmes et les possibilités liés au développement de leurs activités avec ou sans systèmes d'adressage fiables.

Conclusion

Les particuliers, les gouvernements et les entreprises ont tous un intérêt dans l'utilisation des réseaux d'adresses. L'investissement dans une infrastructure d'adresses est fondamental pour l'accès aux services publics et privés et la promotion des droits humains. Mais, au-delà de son importance pour les particuliers, l'infrastructure d'adresses est bénéfique pour les pays et la population mondiale, car elle crée les bases nécessaires à l'élaboration de politiques nationales essentielles. Toutefois, la mise en place d'une telle infrastructure requiert une prise de conscience générale et un plan d'action bénéficiant d'un appui aux niveaux local, national et international. La volonté politique joue un rôle déterminant dans la création d'une infrastructure d'adresses au profit de tous.



© United Nations Photo Library / Kibae Park

New Delhi, Inde

«Il est essentiel que ces activités profitent à ceux qui en ont le plus besoin... Pour être efficaces, les gouvernements doivent renforcer leur engagement en faveur **d'un élargissement de l'accès à l'information et au savoir**, au moyen d'infrastructures nationales adéquates et de réseaux ouverts, au profit de tous.»

Irina Bokova
Directrice générale
UNESCO

«Nous devons reconnaître l'importance capitale de l'interconnexion et de la convergence entre les dimensions électronique et physique des adresses, puis **veiller à ce que l'ensemble de la population mondiale soit connecté**, quels que soient les moyens de communication.»

Dr Hamadoun Touré
Secrétaire général
Union internationale des
télécommunications (UIT)

«Au Programme des Nations Unies pour les établissements humains, nous sommes convaincus que **chacun a droit à une adresse**. Sans adresse, vous n'existez pas officiellement.»

Dr Joan Clos
Sous-Secrétaire général
Organisation des Nations
Unies
Directeur exécutif
Programme des Nations Unies
pour les établissements
humains (UN-HABITAT)

«Reconnaissant le **rôle clé des adresses en tant qu'infrastructure...**, la Commission de l'Union africaine a décidé d'inclure l'infrastructure d'adresses dans les priorités du plan stratégique actuel et à venir.»

Dr Elham M. A. Ibrahim
Commissaire en charge des
infrastructures et de l'énergie
Commission de l'Union
africaine (UA)

Bureau international
Union postale universelle
Case postale
3000 BERNE 15
SUISSE
T +41 31 350 31 11
E addressingtheworld@upu.int
www.upu.int



UPU | UNION
POSTALE
UNIVERSELLE